



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 25 juin 2024, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux d'entretien par la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL) au passage à niveau No 52 (PN52 CFL) à op d'Geissbréck à Basbellain du mardi 9 juillet 2024 à 22h00 jusqu'à mercredi 10 juillet 2024 à 22h00, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation ;

- **Route barrée dans les deux sens du tronçon de rue à hauteur du PN52 CFL à op Geissbréck à Basbellain comme indiquée en jaune sur le plan annexé, à partir de mardi 9 juillet 2024 à 22h00 jusqu'à mercredi 10 juillet 2024 à 22h00. Une déviation sera mise en place.**
- **Trottoir à hauteur du PN52 CFL à op Geissbréck à Basbellain comme indiquée en jaune sur le plan annexé, à partir de mardi 9 juillet 2024 à 22h00 jusqu'à mercredi 10 juillet 2024 à 22h00.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le « 11/07/2024 »